



Contribution de l'UFISC à la plénière du Conseil national des professions du spectacle

Séance plénière du 14 janvier 2025, présidée par la Madame la ministre de la Culture

Madame la Ministre,

L'ambition pour des politiques culturelles est essentielle dans un contexte où la culture, moteur de notre vivre ensemble, se trouve plus que jamais fragilisée. Aujourd'hui, nous appelons **à défendre un intérêt général dont le socle est fondé sur le respect des droits fondamentaux des personnes**, de leurs dignités, de leurs capacités d'expression et de partage, de leur droit à participer de la vie artistique et culturelle. Ceci avant toute considération économique et comme un enjeu crucial pour lutter contre les formes de repli, de fracture et d'inégalités et bâtir du commun.

Ce champ d'intérêt général se construit en particulier par la multiplicité d'initiatives citoyennes artistiques et culturelles, se reconnaissant de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire : équipes artistiques en création et en itinérance, lieux associatifs, intermédiaires, Tiers-lieux, festivals, écoles, radios, et bien plus encore... Le modèle socio-économique de ces structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) à buts autres que lucratifs, qu'elles soient associatives ou coopératives, est vital pour la création et la participation locales. Elles assurent une culture vivante au plus près des populations et des territoires. Ni d'administration publique, ni du privé commercial, **elles forment un Tiers-secteur du spectacle, que nous représentons au travers des 2500 structures adhérentes de nos 16 organisations membres**, et qui est particulièrement mis en danger dans le contexte. **Cet écosystème unique en France est à sauvegarder et à renforcer.**

C'est pourquoi, au-delà des prises de position de nos partenaires, organisations employeurs et salariées de la convention collective du spectacle vivant public, que nous rejoignons, tel qu'en ont témoigné nos organisations membres signataires, nous souhaitons vous appeler à une politique culturelle profondément renouvelée, une **politique de la diversité et de la solidarité** qui doit être renforcée.

Et tout d'abord pour sécuriser les libertés. Il est crucial de protéger les associations et la liberté artistique face à des modèles économiques fragiles, souvent vecteurs de censure. **Nous saluons le plan pour la liberté artistique que vous portez, et appelons à une défense sans faille des libertés associatives et militantes.** Le rapport du CESE « Renforcer le financement des associations » souligne l'importance du tissu associatif pour la vitalité démocratique et propose des solutions concrètes. Comme le CESE et les fédérations associatives, nous demandons l'abrogation du contrat d'engagement républicain et un renouvellement du cadre de confiance entre associations et collectivités, favorisant les financements durables par la subvention.

Nous plaçons pour que **le budget 2025 se tourne en priorité vers les plus fragiles.** Si toutes les structures sont en difficulté, le plan social invisible qui s'annonce risque de se faire d'abord à bas bruit, dans les structures les plus petites et les plus éloignées des grands centres. Or nous avons un besoin urgent de proximité et de diversité des formes, votre plan sur la ruralité en témoigne. Vous avez récemment affirmé, dans vos interventions, que la concentration des financements ne devait pas se faire au détriment des petites structures culturelles, et qu'il était essentiel de penser la culture dans toute sa diversité. Nous partageons cette vision.

Ainsi nous ne comprenons pas que le plan **Mieux Produire Mieux Diffuser** ait exclu les équipes artistiques et les lieux intermédiaires qui se sont investis ces dernières années pour organiser des coopérations dans des réseaux locaux, des fonds de solidarité, des mutualisations d'emploi ou de matériels. Ces structures ont besoin de moyens nouveaux. Nous sommes aussi aux côtés des radios associatives, outils uniques d'expression en local et vous remercions de défendre le FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique). Nous attendons des mesures de votre plan sur la ruralité qu'elles viennent appuyer les dynamiques portés par les associations de création et souhaitons participer à sa déclinaison. Par

ailleurs, rejoignant les critiques portées sur le Pass Culture, nous plaçons pour une politique renouvelée « vers et aussi impliquant la jeunesse » qui constitue notre avenir démocratique, à partir de la pluralité des initiatives sur les territoires.

Nous rejoignons ce qui a été énoncé par nos différents collègues sur le danger que constitue le désengagement politique et économique des collectivités territoriales. Nous avons à l'esprit la situation de la Région Pays de la Loire, qui a subi des coupes désastreuses, portées par une vision politique qui remet en cause l'intérêt général de tout un tissu associatif. Ailleurs des régions préparent des baisses, des départements identifient les risques. Les raisons sont multiples, comme il a été dit, et les enjeux cruciaux.

C'est pourquoi, en plus de ce qui a été proposé, **nous vous interrogeons sur les espaces de dialogue et de coconstruction nécessaires pour associer État, collectivités territoriales et acteurs culturels**. Le contexte est inédit, la crise profonde : peut-on imaginer un espace de travail articulant CTC et CNPS ? une grande mobilisation sur les territoires, comme vous avez su la lancer pour la ruralité, dépassant les cadres habituels ? **Nous ne réussirons pas sans mobiliser l'ensemble de l'écosystème.**

Nous pensons qu'une politique de contractualisation et de coconstruction territoriale pourrait y aider, en soutenant plus fortement les processus tels que les schémas d'orientation des arts et de culture et les projets culturels de territoire, qui accompagnent les coopérations sur les bassins de vie.

Il est nécessaire de sauvegarder et aussi **d'accompagner la structuration de ces milliers d'entreprises non lucratives**. S'il est indispensable de garantir le bon fonctionnement et financement du FONPEPS à la hauteur des besoins des structures, nous plaçons aussi pour le développement des postes Fonjep culture. Les 100 premiers postes annoncés sont un premier levier des plus intéressants.

Nous avons aussi besoin de politiques et de budgets pour consolider les pratiques d'égalité professionnelle, de diversité et de transition écologique dans nos TPE et faire face aux défis de l'intelligence artificielle et des réseaux numériques. Ainsi **la culture doit être inscrite comme un secteur stratégique**, qui fait le lien avec l'interministériel et qui doit être intégrée dans les politiques structurelles européennes, à partir du moment où l'accès en est facilité pour les TPE et les associations. Nous espérons pouvoir aussi conduire ce sujet avec vous dans la préparation de la prochaine programmation.

Avec toute notre détermination, merci de votre attention.

Contribution portée par Alban Cogrel, co-Président de l'UFISC.

► **Contact presse** : Gaëlle Ferval, gaelle.ferval@ufisc.org / 06 77 44 20 75

L'**UFISC**, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, réunit seize organisations du champ des arts et de la culture, se réclamant de l'économie sociale et solidaire. Elles sont rassemblées au sein de l'UFISC autour du **Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture**, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général.

Défendant des pratiques et des politiques plus concertées et plus solidaires, l'UFISC initie et coordonne des espaces coopératifs au-delà de ses membres, dans le cadre de la coconstruction des rencontres POP MIND, de sa recherche-action autour des droits culturels ou autour des projets culturels de territoires ruraux...

Les organisations membres de l'UFISC

